



acte certifié exécutoire,
transmis en Préfecture le 12 février 2021
affiché ou publié le vendredi 12 février 2021
identifiant de télétransmission 073-200069110-20210211-lmc1H24926H1-DE
identifiant unique de l'acte lmc1H24926H1

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 11 février 2021

n° 011-21 C

Objet : *RS - Projet de sécurisation de la distribution en eau potable du secteur des Bauges - Sollicitation du Préfet pour l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'instauration de servitudes de passage sur fonds privés pour la pose d'une canalisation publique*

- date de convocation le 05 février 2021
- nombre de conseillers en exercice : 82

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi onze février à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Philippe Gamen, président de Grand Chambéry.

- étaient présents : 64

Aillon-le-Jeune	Christian Gogny
Aillon-le-Vieux	Cécile Trahand
Arith	Arthur Boix-Neveu - Danièle Goddard
Barberaz	Christophe Pierretton
Barby	Alain Thieffenat
Bassens	Eric Delhommeau
Bellecombe-en-Bauges	James Hallay - Josette Rémy
Challes-les-Eaux	Jimmy Bâabâa - Marie Bénévise - Claudine Bonilla - Sophie Bourgade - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Michel Camoz - Alain Caraco - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Philippe Cordier - Christelle Favetta-Sieyes - Sandrine Garcin - Sabrina Haerincq - Aurélie Le Meur - Raphaële Mouric - Martin Noblecourt - Gaëtan Pauchet - Benoit Perrotton - Cyndie Picot - Claire Plateaux - Thierry Repentin - Walter Sartori - Alexandra Turnar
Chambéry	Corinne Charles - Lionel Mithieux - Franck Morat
Cognin	
Curienne	
Doucy-en-Bauges	Marie Perrier
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	Brigitte Bochaton - Bruno Stellan
Jarsy	
La Compôte	Jean-Pierre Fressoz
La Motte-en-Bauges	
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Alain Gaget - Hélène Jacquemin - Pascal Mithieux - Céline Vernaz
La Ravoire	Grégory Basin - Alexandre Gennaro - Chantal Giorda
La Thuile	Dominique Pommat
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	
Montagnole	Catherine Mainier
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen - Alain Saurel
Saint-Baldoph	
Saint-Cassin	Jocelyne Gougou
Sainte-Reine	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	Christian Berthomier
Saint-Jeoire-Prieuré	Jean-Marc Léoutre
Saint-Sulpice	Marcel Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Thierry Tournier
Vérel-Pragondran	Jean-Pierre Coendoz
Vimines	Corine Wolff

- conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Jean-Maurice Venturini

- conseillers excusés ayant donné pouvoir : 10

de Jean-François Beccu à Christelle Favetta-Sieyes - de Christèle Blambert à Michel Dyen - de Daniel Bouchet à Thierry Repentin - de Jean-Pierre Casazza à Jean-Benoît Cerino - de Isabelle Dunod à Claudine Bonilla - de Pierre Duperier à Jean-Pierre Fressoz - de Sylvie Koska à Alexandra Turnar - de Martine Lambert à Alain Thieffenat - de Christophe Richel à Jean-Marc Léoutre - de Serge Tichkiewitch à Dominique Pommat

- conseillers excusés : 8

Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Maryse Fabre - Philippe Ferrari - Max Joly - Luc Meunier - Damien Regairaz - Farid Rezzak

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Conseil communautaire du 11 février 2021

délibération n° 011-21 C

objet **RS - Projet de sécurisation de la distribution en eau potable du secteur des Bauges - Sollicitation du Préfet pour l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'instauration de servitudes de passage sur fonds privés pour la pose d'une canalisation publique**

Daniel Rochaix, vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des eaux pluviales, rappelle que Grand Chambéry souhaite sécuriser la distribution en eau potable du secteur des Bauges, notamment sur le territoire des communes de Saint-Jean-d'Arvey et des Déserts nécessitant des travaux sur les canalisations.

Ce projet présente un caractère d'utilité publique.

Les canalisations se situent sous des fonciers privés non maîtrisés par l'agglomération malgré les nombreuses tentatives d'acquisition amiable, ou appartenant à des successions inconnues.

Des difficultés ont rencontrées pour obtenir un accord amiable avec les propriétaires des parcelles concernées par le projet pour l'institution de servitudes indispensables à la réalisation des travaux et l'utilisation du site.

Devant cette situation et afin de réaliser ces travaux indispensables à la finalisation du projet, il est proposé de solliciter, conformément aux articles R.152-1 à R.152-2 du code rural et de la pêche maritime et L.110-1, R.112-1, R.131-3 à R.131-8 du code l'expropriation pour cause d'utilité publique, le Préfet pour l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'instauration de servitudes de passage pour la pose d'une canalisation publique, laquelle sera engagée à l'encontre des propriétaires concernés par le tracé et n'ayant pas donné leur accord ou appartenant à des successions inconnues.

Vu les statuts de Grand Chambéry qui disposent que la Communauté d'agglomération est compétente en matière d'eau et d'assainissement,

Vu la délibération n° 186-20 C du Conseil communautaire du 17 décembre 2020 approuvant le programme de travaux de sécurisation en eau des Bauges,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : décide le recours à la procédure d'instauration de servitudes de passage sur fonds privés pour pose de canalisations publiques, à l'encontre des propriétaires concernés par le tracé,

Article 2 : sollicite le Préfet pour ouvrir une enquête publique en vue de l'instauration de servitudes de passage sur fonds privés, au bénéfice de Grand Chambéry, à l'encontre des propriétaires concernés par le tracé,

Article 3 : autorise le président ou son représentant à signer toutes les pièces nécessaires à la réalisation de cette opération et à la mise en œuvre de cette procédure d'instauration de servitude par arrêté préfectoral

le président,
Philippe Gamen

Accusé de réception - contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 011-21 C

Objet de l'acte : RS - Projet de sécurisation de la distribution en eau potable du secteur des Bauges - Sollicitation du Préfet pour l'ouverture d'une enquête publique en vue de l'instauration de servitudes de passage sur fonds privés pour la pose d'une canalisation publique

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 7 - Actes spéciaux et divers

Date de l'acte : 11 février 2021

Annexe(s) : notice explicative

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20210211-lmc1H24926H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H24926H1

Date de transmission en Préfecture : 12 février 2021

Date de réception en Préfecture : 12 février 2021

Période d'affichage : du au